

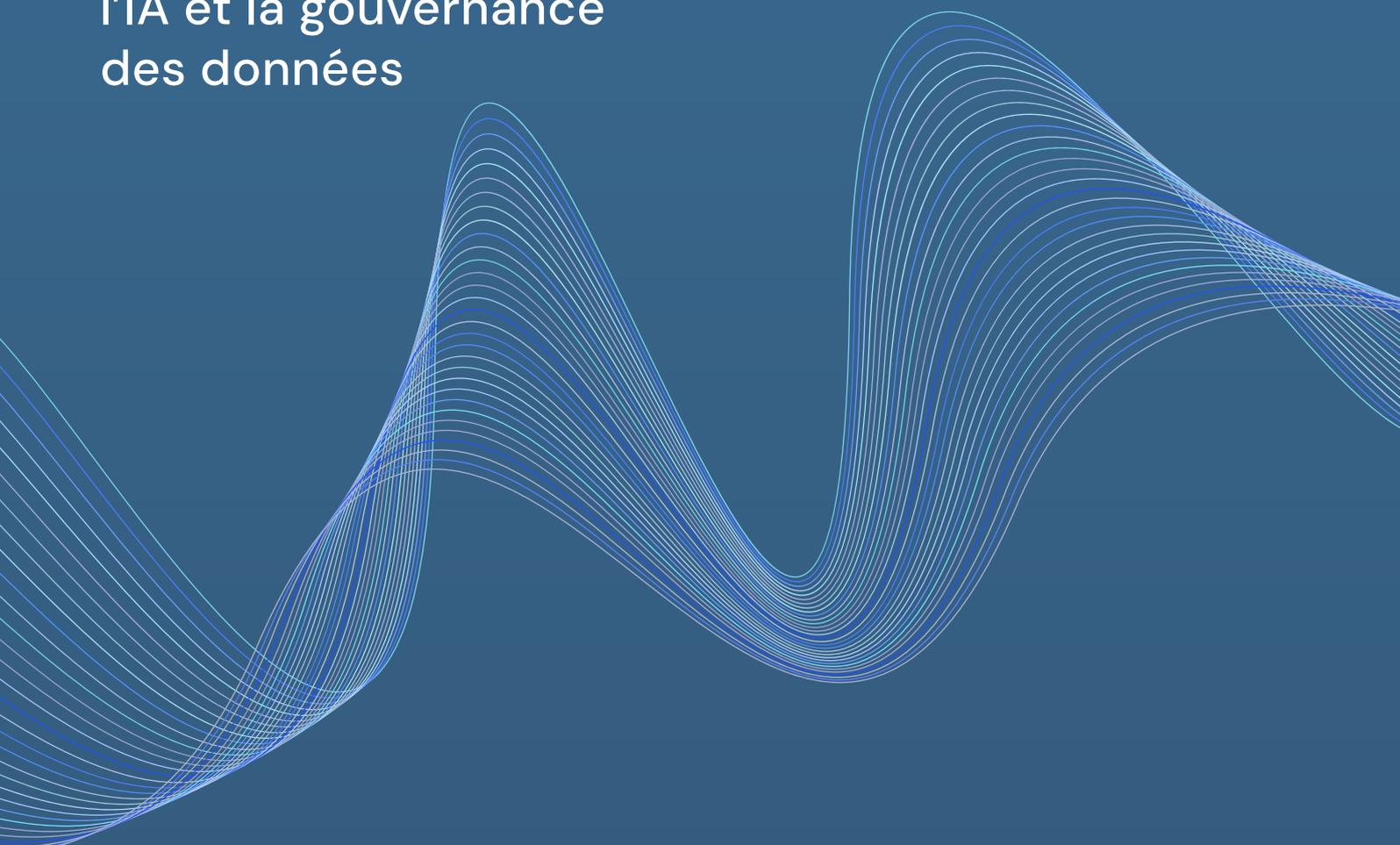


OBSERVATOIRE SUR
L'INFORMATION ET LA
DÉMOCRATIE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

ÉCOSYSTÈMES DE L'INFORMATION ET MENACES À LA DÉMOCRATIE

Synthèse globale des connaissances
sur les médias d'information,
l'IA et la gouvernance
des données



1	Introduction	1
2	Structure du rapport	2
3	Quels enseignements tirer d'un examen critique des dernières recherches ?	4
4	Observations détaillées et orientations futures des recherches	8
	4.1. Médias d'information, politique et confiance	8
	4.2. Intelligence artificielle, écosystèmes d'information et démocratie	10
	4.3. Pouvoir de la Big Tech et gouvernance de l'utilisation des données	12
	4.4. Sensibilisation à la désinformation et à la mésinformation et enjeux éducatifs	13
	4.5. Gouvernance des écosystèmes de l'information	15
	4.6. Vers une justice des données dans les écosystèmes de l'information	16
5	Limites du présent rapport	18
6	Un dernier mot sur les actions à entreprendre	18
	À propos de l'Observatoire international sur l'information et la démocratie	20

Comment citer ce rapport : Mansell, R., Durach, F., Kettemann, M., Lenoir, T., Procter, R., Tripathi, G., and Tucker, E. (2025) Information Ecosystems and Troubled Democracy: A Global Synthesis of the State of Knowledge on New Media, AI and Data Governance. International Observatory on Information and Democracy. Paris.

1 Introduction

La démocratie est en crise, c'est là un fait incontestable. La controverse que nous abordons ici porte sur le rôle que jouent les écosystèmes de l'information dans la fragilisation de la démocratie et la propagation virale de désinformation et de mésinformation. Un rapport de l'Institut V-Dem indique que le niveau de démocratie dont jouit le citoyen moyen dans le monde en 2023 est retombé à son niveau de 1985, tandis que 5,7 milliards de personnes vivent dans des autocraties.¹ La défiance à l'égard de l'information en ligne est largement considérée comme une « crise de l'information ». Des recherches sur la presse numérique, menées sur six continents, ont montré que les interrogations des internautes concernant les vraies et les « fausses » informations avaient augmenté, jusqu'à concerner en moyenne 59% des personnes interrogées, un chiffre qui s'élève à 72% aux États-Unis, et à 81% en Afrique du Sud.² Interrogés en 2024 par le Forum économique mondial, plusieurs experts ont inscrit la désinformation générée par l'IA et produite par des acteurs nationaux et étrangers en tête de liste des risques mondiaux.

Les modèles économiques des grandes entreprises technologiques (Big Tech) incitent les enfants et les adultes connectés à autoriser l'extraction de données, qu'elles monétisent ensuite à des fins lucratives. Cette pratique facilite la diffusion virale de désinformation, de mésinformation et de discours de haine. Certes, la désinformation et la mésinformation ont toujours été problématiques, mais aujourd'hui, la manipulation et la diffusion de l'information sont facilitées par des outils et des algorithmes d'intelligence artificielle (IA). En parallèle, des incertitudes demeurent quant au respect des engagements internationaux en matière de droits de l'homme et de promotion du débat démocratique dans la sphère publique par les écosystèmes de l'information. Le décalage entre les initiatives de lutte contre la désinformation et la mésinformation et les mesures visant à respecter les engagements relatifs aux droits de l'homme est préoccupant pour la démocratie, et les solutions restent vagues.

Ce rapport propose un examen critique des dernières recherches menées dans trois domaines s'articulant autour du thème transversal de la désinformation et de la mésinformation : **les médias, la politique et la confiance ; l'intelligence artificielle, les écosystèmes de l'information et la démocratie ; et la gouvernance des données et la démocratie**. Il évalue le rôle des écosystèmes de l'information dans les pays du Nord et de la « majorité mondiale », en insistant sur leur rapport à l'intégrité de l'information (la qualité du discours public), l'équité des processus politiques, la protection de la liberté des médias et la résilience des institutions publiques.

L'Observatoire international de l'information et de la démocratie a terminé sa première année d'examen critique des dernières recherches en septembre 2024, au moment où les Nations Unies publiaient le *Pacte numérique mondial*. Les États membres s'y sont engagés à « promouvoir des écosystèmes d'information diversifiés et résilients ». Notre analyse se fonde principalement sur des publications universitaires, accompagnées de rapports et d'autres sources issues de différentes disciplines et régions (1664 citations sélectionnées dans notre base de données bibliographiques, avec plus de 3 095 entrées examinées avant inclusion). Le présent rapport s'articule autour des questions soulevées par le comité de pilotage de l'Observatoire (voir l'annexe : Méthodologie). Il ne prétend pas prescrire des actions spécifiques aux décideurs politiques, mais présente les enseignements que nous pouvons tirer de recherches de référence sur les défis complexes posés par l'évolution rapide des espaces de l'information et de la communication, qui peuvent être considérés comme des « écosystèmes de l'information ».

Par « écosystèmes d'information », nous entendons tous systèmes de personnes, de pratiques, de valeurs et de technologies configurés dans des contextes sociaux, culturels, politiques et économiques. Ces composantes interdépendantes et complexes induisent des relations structurelles et des rapports de force entre de multiples acteurs. Leur fonctionnement au sein d'un contexte spécifique conditionne

¹ V-Dem Institute. (2024). *Democracy Report 2024: Democracy Winning and Losing at the Ballot*. Varieties of Democracy Institute.

² Newman, N., et al. (2024). *Digital News Report 2024*. Institut Reuters pour l'étude du journalisme, Université d'Oxford.

l'intégrité de l'information et les possibilités d'une participation avisée dans la sphère publique. L'intégrité de l'information s'entend comme « l'accès à des informations et des connaissances pertinentes, fiables et exactes », conformément à la définition du *Pacte numérique mondial des Nations unies*. La participation à la vie démocratique exige une intégrité de l'information et l'existence d'espaces numériques inclusifs, ouverts, sûrs et sécurisés, caractérisés par la tolérance et le respect.

Les lacunes en matière d'intégrité de l'information ou de sûreté, de sécurité et d'inclusivité des espaces numériques compromettent la vitalité de la sphère publique et, dans certains cas, son existence même. Ce rapport se livre à un examen attentif des recherches sur la réalité des relations de pouvoir asymétriques entre grandes entreprises technologiques, États et populations, afin de déterminer si les acteurs individuels et les institutions sont en capacité de remédier à ces asymétries. Il existe d'autres définitions des écosystèmes de l'information qui mettent davantage l'accent, d'un point de vue théorique, sur l'indétermination de la dynamique évolutive des écosystèmes et, ainsi, sur l'incertitude des résultats des interventions visant à réduire les asymétries des rapports de force.

Ce rapport ne part pas du principe que la conception, le déploiement et les utilisations des technologies numériques, qu'elles soient bénéfiques ou néfastes, sont dictés par l'évolution technologique. Les écosystèmes de l'information sont en effet considérés comme résultant de décisions et d'actions humaines. Notre intérêt porte sur ce que les recherches révèlent sur l'interdépendance des écosystèmes de l'information en mutation avec la sphère publique et la démocratie. Les effets néfastes de la désinformation et de la mésinformation sont considérés à la fois comme des symptômes de changements complexes au sein de la société, et comme autant d'amplificateurs majeurs de ces changements.

2 Structure du rapport

Notre examen critique des travaux de recherche commence au chapitre 1 par une analyse des thèmes centraux et des définitions des concepts essentiels. La suite du rapport présente au lecteur une analyse critique des recherches existantes, en mettant tout d'abord l'accent sur nos trois thèmes principaux : les médias, les systèmes d'IA et la gouvernance des données (chapitres 2 à 4). Nous abordons ensuite les recherches recoupant ces thèmes pour nous concentrer sur la sensibilisation du public à la désinformation et la mésinformation et à l'alphabétisation, sur la gouvernance des écosystèmes de l'information, les pratiques visant à lutter contre la désinformation et la mésinformation et les stratégies permettant d'assurer l'équité en matière de données (chapitres 5 à 8). Enfin, le chapitre 9 conclut par une synthèse des principaux résultats des recherches, des orientations futures de la recherche, et des conseils à l'intention des décideurs politiques et des grandes entreprises technologiques.

Voici à présent une synthèse des principales problématiques et questions abordées dans chacun des chapitres.

Médias d'information, intégrité de l'information et sphère publique

(chapitre 2). Nous examinons ici ce que les recherches nous apprennent sur l'évolution des médias d'information traditionnels et en ligne, et ce qui peut être mis en place pour favoriser l'intégrité de l'information et un espace public démocratique. Quels changements marquants sont-ils intervenus dans les structures du marché de l'industrie des médias d'information et dans les rapports de force entre les entreprises de médias d'information et les plates-formes numériques? Comment la relation entre les médias d'information, une

sphère publique saine et la démocratie s'articule-t-elle? En quoi la confiance dans les médias d'information est-elle corrélée à la polarisation politique? Quelles sont les stratégies dont disposent les professionnels du journalisme et d'autres acteurs pour renforcer la confiance dans l'information?

Intelligence artificielle, écosystèmes d'information et démocratie (chapitre 3). Ce chapitre examine les propriétés des systèmes d'IA (algorithmes d'apprentissage automatique) et les conséquences de leur intégration dans les systèmes de gouvernance des contenus. Comment le fonctionnement de l'« IA » est-il en mesure d'affecter l'intégrité de l'information? Quelle est la nature de la relation entre les systèmes d'IA et les droits de l'homme internationalement protégés? Dans quelle mesure les systèmes d'IA, l'utilisation d'outils automatisés et les processus démocratiques sont-ils interdépendants?

Pouvoir des Big Tech et gouvernance de l'utilisation des données (chapitre 4). L'attention se porte ici sur le pouvoir des grandes entreprises technologiques et sur les approches visant à régir l'extraction et l'utilisation des données (processus de datafication). De quelle manière les données et les infrastructures numériques peuvent-elles jouer un rôle pertinent au sein des communautés politiques? Comment l'agrégation des données et les systèmes d'IA modifient-ils la manière dont les personnes produisent, partagent et reçoivent l'information? Comment ces stratégies et pratiques des Big Tech influencent-elles le débat politique?

Sensibilisation à la désinformation et à la mésinformation et enjeux éducatifs (chapitre 5). Ce chapitre est consacré aux recherches sur le degré de connaissance du public en matière de désinformation et de mésinformation, ainsi qu'aux initiatives d'éducation destinées à lui permettre de se protéger contre les risques en ligne et d'apprendre à discerner les informations inexacts des informations exactes. Dans quelle mesure le public et les responsables politiques ont-ils conscience des dangers et des répercussions de la désinformation et de la mésinformation? Quelles sont les approches de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et de l'éducation à l'IA, et sont-elles efficaces?

Gouvernance des écosystèmes de l'information : législation et réglementation (chapitre 6). Dans cette section, nous examinons un ensemble d'outils législatifs et réglementaires visant à atténuer les conséquences néfastes de la désinformation et de la mésinformation et à régir le mode de fonctionnement des grandes entreprises technologiques. De quelles approches de gouvernance disposons-nous? Quelles sont les approches encouragées au niveau international? Quels enseignements pouvons-nous tirer de la diversité des approches législatives, réglementaires et judiciaires aux niveaux national et régional?

La lutte contre la désinformation et la mésinformation dans la pratique (chapitre 7). Cette partie aborde les mesures spécifiques prises par les organisations de la société civile et les gouvernements pour lutter contre la désinformation et la mésinformation. De quelles méthodes de gouvernance des contenus disposons-nous pour lutter contre

la désinformation et la mésinformation ?
À quels obstacles se heurtent la définition
et la mise en œuvre de ces approches ?
Dans quelle mesure la protection des
droits de l'homme est-elle compromise
par les efforts consentis pour lutter contre
la désinformation et la mésinformation ?
Que savons-nous des attentes du public
quant aux interventions visant à modérer la
désinformation et la mésinformation en ligne ?

**Vers une justice des données dans les
écosystèmes de l'information** (chapitre 8).
Plusieurs études ont mis en lumière le fait
que le pouvoir monopolistique des grandes
entreprises technologiques en matière
d'extraction et de monétisation des données
engendre des discriminations et des
exclusions préjudiciables. Pour quelles raisons
les stratégies et les pratiques des entreprises
conduisent-elles à l'injustice épistémique ?
Quelles stratégies et tactiques les individus
et les communautés développent-ils pour
résister aux propriétés extractives de
l'économie des données ?

**Conclusion : écosystèmes de l'information
et démocratie en péril** (chapitre 9). Ce
chapitre est consacré aux thèmes identifiés
dans l'ensemble du rapport (questions
relatives aux droits de l'homme, contestation
de la monétisation des données, exclusion
et inclusion inéquitables, transparence
et responsabilité). Nous y présentons les
principales caractéristiques des recherches
que nous avons examinées (parti pris
eurocentrique/occidental, incohérence des
cadres conceptuels et grande diversité des
modèles et méthodes de recherche, accès
limité aux données de recherche et difficultés
à garantir l'indépendance de la recherche).
Ce chapitre de conclusion propose des
orientations futures pour la recherche, un

résumé des résultats par chapitre et des
conseils pour les responsables politiques
et les grandes entreprises technologiques
(aucune recommandation spécifique n'est
formulée, cet objectif n'étant pas celui de
notre étude).

3 Quels enseignements tirer d'un examen critique des dernières recherches ?

Nous avons constaté un fort consensus sur le fait que les États ont le devoir de protéger **les droits de l'homme et les libertés fondamentales**, ainsi qu'une constante dans la nécessité de distinguer les objectifs normatifs et les principes définis au niveau mondial de leur traduction dans la pratique dans différents contextes. Nous observons un décalage entre les recherches privilégiant les stratégies d'atténuation progressive des risques et celles concluant à l'incompatibilité entre la protection des droits de l'homme et le recours à l'extraction de données par les grandes entreprises technologiques.

La nécessité de conduire des recherches sur la manière dont le droit international des droits de l'homme est interprété et appliqué aux niveaux régional et national a été maintes fois réaffirmée.

La question de la monétisation des données à des fins lucratives est au cœur des préoccupations. Les modèles économiques de la Big Tech entraînent des évolutions dans les infrastructures des écosystèmes de l'information (politiques de neutralité des réseaux et contrats « zero-rating ») et dans les applications de service (déstabilisation financière des

organismes de presse et militarisation de l'information). Un point commun réside dans le fait que les orientations favorisant la dépendance aux données des organisations privées et publiques, ainsi que des individus, empêchent toute délibération politique significative sur des questions telles que les droits de propriété des données, la fonction des données au sein des secteurs privé et public, et la définition des contextes justifiant la minimisation ou l'interdiction de la production de données.

Les stratégies visant à lutter contre l'exercice préjudiciable du pouvoir auraient intérêt à s'appuyer sur les travaux de recherche mettant en évidence la manière dont les modèles commerciaux des grandes entreprises technologiques les rendent intéressantes pour des campagnes de désinformation et de mésinformation. Par ailleurs, il est également important de mener des recherches sur les nouvelles compétences et les mécanismes d'application nécessaires à la lutte contre les préjudices subis par une sphère publique diversifiée.

Les recherches sur **les exclusions et les inclusions inéquitables au sein des écosystèmes de l'information** aux niveaux local, national et régional n'occupent pas une place aussi importante que les deux premières thématiques parmi les publications que nous avons examinées. De nombreuses études menées dans les pays du Nord ne couvrent pas la question essentielle de la connectivité à Internet qui fait encore pourtant défaut à une grande partie de la population de la « majorité mondiale ».

En 2024, on comptait 5,4 milliards d'utilisateurs d'Internet, et 2,6 milliards de personnes privées d'accès. Dans les pays à faible revenu, 20,9% de la population utilise Internet, contre 90,5% dans les pays à revenu élevé.³

Ces études, par exemple, ne tiennent pas suffisamment compte du fait que les systèmes de médias d'information à l'échelle internationale sont soumis à divers régimes de propriété et de réglementation, que les mesures de gouvernance des contenus éliminent souvent les débats critiques à l'égard des autorités ou que les systèmes d'IA ont des répercussions néfastes sur les communautés de couleur, les femmes, les minorités religieuses et les personnes LGBTQ+. La mise en évidence de ces insuffisances révèle que les entreprises de la Big Tech contribuent à reproduire et à exacerber les inégalités et les injustices. L'ambition du *Pacte numérique mondial* est de lutter contre les exclusions et les inclusions inéquitables. Les publications universitaires examinées dans le cadre du présent rapport ne font pas état de mesures pratiques visant à garantir que la « majorité mondiale » ne soit pas réduite à un rôle de destinataire passif des idées eurocentriques/occidentales.

Les populations de la « majorité mondiale » doivent être entendues et les obstacles à leur implication dans les prises de décision doivent être réduits, pour éviter que le savoir de l'élite du Nord ne soit le seul guide de la gouvernance des écosystèmes de l'information et de la sphère publique.

Bien que les questions de **transparence** et de **responsabilité** soient abordées, nous observons un décalage entre les recherches indiquant que la gouvernance des écosystèmes de l'information est trop permissive et celles affirmant qu'elle ne l'est pas assez. Dans les cas où la gouvernance est jugée trop permissive, la priorité est donnée à l'intérêt économique personnel au détriment de la protection des droits. Lorsque la gouvernance est jugée trop stricte, c'est le plus souvent du fait que les États répriment indûment la liberté d'expression. La gouvernance des acteurs qui collectent et vendent des données doit être renforcée. Toutefois, au sein de la « majorité mondiale », des préoccupations subsistent quant à la possibilité de tenir pour responsables des acteurs éloignés,

³ ITU. (2024). Statistics ITU; ITU (2024). *The ICT Development Index 2024: Measuring Digital Development*.

et la nature des interventions potentiellement efficaces pour atténuer les effets néfastes de la désinformation et de la mésinformation reste imprécise. La promotion de transparence des systèmes d'IA et des audits indépendants y est fortement encouragée.

Afin de responsabiliser les grandes entreprises technologiques et les gouvernements, il est indispensable que le plus grand nombre possible de parties prenantes aient accès à des informations exactes. Les acteurs contestant les pratiques de gouvernance de la désinformation et de la mésinformation ne doivent être ni criminalisés ni marginalisés.

Des recherches ont été menées sur **l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et sur la formation à la maîtrise de l'IA** comme moyens d'aider les enfants et les adultes à se protéger des informations préjudiciables. Si ces travaux se concentrent sur les programmes, la formation et le financement, les questions d'éducation sont également abordées dans le cadre des débats sur la transparence et la responsabilité. Un public mieux sensibilisé aux facteurs favorisant la diffusion d'informations illicites et préjudiciables est plus à même d'exiger que les grandes entreprises technologiques et les États soient tenus de rendre des comptes, de réclamer la transparence (dans la mesure du possible) des systèmes algorithmiques et de plaider en faveur d'un contrôle humain des décisions algorithmiques.

Les initiatives d'éducation ne devraient toutefois pas constituer la seule réponse aux problématiques de désinformation et de mésinformation. Il existe peu de données systématiques relatives aux initiatives d'éducation au niveau mondial, et dans la durée. De plus, nous disposons de moins d'études sur l'éducation aux médias de l'Information des enfants que sur celle des adultes.

Notre analyse a révélé plusieurs caractéristiques majeures des dernières recherches sur les écosystèmes de l'information et les défis posés par la désinformation et la mésinformation.

Nous constatons un **net parti pris eurocentrique/occidental** en faveur de la recherche dans et sur les pays du Nord, dans la mesure où les problématiques de désinformation et de mésinformation et les approches visant à atténuer les dommages sont étudiées de manière disproportionnée aux États-Unis et dans d'autres pays occidentaux. Les recherches sur les petites et grandes entreprises produisant des résultats discriminatoires suite à la datafication portent sur un nombre relativement restreint de grandes entreprises. En dehors de quelques études comparatives, il existe peu d'évaluations approfondies des expériences au niveau mondial.

Ce biais de recherche doit être corrigé pour intégrer les points de vue des individus et des organisations de la « majorité mondiale » œuvrant contre la désinformation et la mésinformation dans la formulation des politiques, à la fois au sein de ladite majorité et au niveau international.

Le **cadre conceptuel** des thématiques abordées par les recherches citées dans notre rapport s'appuie sur de multiples définitions. Si les documents relatifs aux politiques définissent les concepts avec une certaine cohérence, les significations diffèrent d'une discipline à l'autre et d'une région ou d'un pays à l'autre. Des tensions subsistent, selon que le sujet pris en considération est un écosystème de l'information ou la sphère publique. Ainsi, le concept d'« intégrité de l'information » est critiqué parce qu'il est sujet à trop d'interprétations de ce qu'est une bonne information ou une information « polluante », tout en ignorant les recherches antérieures sur la propagande et la sphère publique.

Créer des passerelles entre sciences humaines, sciences sociales et sciences pourrait contribuer à remédier à ces incohérences, mais il faut également reconnaître que cette diversité est inévitable compte tenu du grand nombre d'écosystèmes de l'information. Des recherches conjointes sur la sphère publique et la démocratie, y compris sur la sécurisation et la socio-économie des marchés du travail en ligne, seraient bénéfiques à l'élaboration de cadres conceptuels.

La **conception et les méthodes de recherche** posent également problème. Ainsi, certains modèles de recherche visent à détecter les liens de causalité entre la désinformation et la mésinformation et les systèmes de personnalisation algorithmique, tandis que d'autres s'emploient à révéler les asymétries dans les rapports de force sous-jacents aux systèmes commerciaux de datafication. Ces deux types d'études donnent des indications sur la désinformation et la mésinformation, les chambres d'écho et la polarisation politique. En revanche, peu de recherches se penchent sur les relations d'interdépendance entre les composantes des écosystèmes de l'information qui favorisent les rapports de force asymétriques, y compris le pouvoir monopolistique des grandes entreprises de technologie.

La recherche sur la désinformation et la mésinformation se fonde largement sur une conception quantitative expérimentale ou quasi expérimentale ou sur des enquêtes. Les méthodes qualitatives peuvent contribuer à expliquer la manière dont les asymétries des rapports de force influencent les choix relatifs à la conception et au déploiement des technologies numériques et l'action des individus et des groupes. Elles peuvent notamment examiner les raisons pour lesquelles, par exemple, les internautes apprécient les chambres d'écho en ligne, comment ils comprennent le fonctionnement des systèmes d'IA, ou pourquoi la confiance dans les médias d'information et la perception de la fiabilité des organismes d'information varient autant d'un pays à l'autre.

Une recherche pluridimensionnelle (holistique) est nécessaire pour examiner les facteurs qui favorisent la création et la circulation de la désinformation et de la mésinformation. Ces travaux devraient s'appuyer sur une conception et des méthodes de recherche permettant de mieux comprendre les possibilités offertes par la technologie ainsi que les pratiques des États, des entreprises et d'autres acteurs.

L'accès des chercheurs aux données est considéré comme un problème dans l'ensemble des publications étudiées, indiquant la nécessité urgente de mettre en place des zones de sécurité pour les chercheurs, ainsi que des politiques claires en matière de divulgation des données. Il est impératif que l'indépendance des chercheurs et de leurs institutions soit garantie face aux initiatives visant à éliminer les recherches jugées sensibles sur le plan politique ou remettant en question les déclarations des entreprises. Il est évident que des recherches sur le rôle de la désinformation et de la mésinformation en période électorale sont indispensables, mais des recherches indépendantes le sont tout autant dans des domaines tels que le développement responsable de systèmes d'IA.

Il est primordial de veiller à l'indépendance des chercheurs et de leurs institutions, ainsi que de surveiller la portée du financement privé et public.

4 Observations détaillées et futures orientations pour la recherche

Cette section présente les enseignements tirés de notre analyse de la recherche existante sur chacun des thèmes centraux et propose des pistes de recherche complémentaires pour l'avenir.

4.1. MÉDIAS D'INFORMATION, POLITIQUE ET CONFIANCE

Nous avons concentré notre attention sur les changements intervenus dans le secteur des médias traditionnels et en ligne, et sur la manière dont ils sont liés à la structure des marchés, aux processus politiques et à la confiance accordée aux médias d'information et aux institutions politiques (chapitre 2).

Il est apparu que **la montée en puissance des plateformes numériques monopolistiques** détenues par les grandes entreprises technologiques compromet la viabilité de la production d'informations et influence leur consommation. Le degré de dépendance des médias d'information à l'égard des plateformes et les pressions financières exercées sur les médias traditionnels varient en fonction des pays, du type d'organisation, de l'organisation de la presse écrite/audiovisuelle ou en ligne, et des stratégies mises en œuvre par les organismes d'information pour atteindre leur public. Le secteur des médias d'information est en crise dans de nombreux pays, mais les raisons et les résultats diffèrent. Dans certains pays, la concentration des médias réduit la diversité et la pluralité du contenu de l'information, tandis que dans d'autres, l'instabilité financière entraîne des déserts d'information. Le manque de financement pérenne pèse sur les journalistes et leurs processus éditoriaux, et influe

sur la perception du public à l'égard de la fiabilité des organismes d'information. La plateformes de l'information a provoqué une asymétrie dans les rapports de force entre les organismes de presse et les plateformes numériques, à laquelle il est nécessaire de remédier.

Il est indispensable de prendre des mesures pour lutter contre le pouvoir monopolistique des grandes entreprises technologiques lorsqu'il nuit aux individus et crée des écosystèmes d'information malsains. Plus spécifiquement, des mesures sont nécessaires pour imposer la divulgation des revenus et du trafic en ligne, afin de pouvoir déterminer la valeur des informations hébergées par les plateformes. Les organismes de presse de taille modeste ont besoin de soutien pour disposer d'un plus grand pouvoir de négociation auprès des plateformes.

Nous avons analysé des études portant sur les consommateurs d'informations, la confiance qu'ils leur accordent et la manière dont l'exposition aux informations influe sur les attitudes et les comportements. La confiance envers les médias d'information varie en fonction de l'âge, du sexe, de l'éducation, de l'idéologie, de l'appartenance à un parti politique et du statut socio-économique, et d'une manière très différente d'un pays à l'autre.

Au total, 40 % des personnes interrogées ont déclaré faire la plupart du temps confiance à l'information : la Finlande affichant la confiance globale la plus élevée avec 69 %, contre 32 % pour les États-Unis, 31 % pour la France, 30 % pour l'Argentine, 23 % pour la Grèce et 23 % pour la Hongrie. Peu d'éléments indiquent que les élections à venir au moment de l'enquête ont influé sur les indicateurs de confiance.⁴ Cependant, 87 % des personnes interrogées dans 16 pays ont déclaré se préoccuper des conséquences de la désinformation sur les élections à venir en 2023.⁵

⁴ Newman, N., et al., (2024). *Digital News Report 2024*. Institut Reuters pour l'étude du journalisme, Université d'Oxford.

⁵ Ipsos et UNESCO. (2023). *Enquête sur l'impact de la désinformation en ligne et des discours de haine*. Ipsos et UNESCO.

Tant dans les pays démocratiques qu'autocratiques, l'intérêt pour la politique et les connaissances en la matière se sont avérés influencer la confiance dans l'information et dans la fiabilité des organes de presse. Le lien entre l'intérêt pour la politique et la confiance dans les médias s'est renforcé au fil du temps (dans certains pays). Les écarts entre les réponses des personnes interrogées d'un pays à l'autre sont frappants et, là où la confiance est en baisse, cette tendance semble devoir se poursuivre. La confiance dans les médias et les institutions politiques est en baisse dans certains pays du Nord, alors qu'elle reste élevée dans certains pays de la « majorité mondiale ». Avec l'augmentation de l'utilisation des réseaux sociaux, l'exposition à l'information progresse également, et les données montrent que les internautes accèdent à l'information même s'ils ne lui accordent pas leur confiance. Les données indiquent une baisse générale de la consultation régulière de l'actualité. Une partie de la population choisit aussi souvent de ne pas la consulter du tout. Ces éléments rendent l'interprétation des conséquences pour la sphère publique plus complexe.

Les recherches sur les effets de la désinformation et de la mésinformation sur la confiance envers les médias se concentrent principalement sur les effets individuels. Des recherches doivent être menées sur le comportement des participants/publics en ligne et sur leur capacité à faire preuve d'esprit critique à l'égard de l'information et de l'actualité en particulier.

En 2023, 22 % des habitants de 46 pays suivaient activement l'actualité en ligne, tandis que 47 % ne s'y intéressaient pas du tout. 39 % ont déclaré éviter les informations, soit une augmentation de 3 % par rapport à la moyenne de l'année précédente, les plus fortes hausses étant constatées au Brésil, en Finlande, en Allemagne et en Espagne.⁶

La tendance à éviter les informations est en augmentation, mais de manière inégale d'un pays à l'autre. Outre la capacité de résistance à la désinformation et à la mésinformation, la consultation ou l'évitement des informations sont influencés par des facteurs similaires à ceux qui déterminent la confiance envers les médias d'information. Les études visant à identifier les effets de l'exposition aux médias d'information sur les positions et le comportement en général reconnaissent que les effets observés sont susceptibles de varier en fonction du contexte. Des recherches ont montré que la méfiance à l'égard de l'information peut favoriser un débat public plus avisé, mais que lorsque la méfiance se traduit par l'évitement de l'information, elle isole les citoyens de la vie publique. Ces travaux confirment la perception d'une augmentation de l'exposition aux « fake news » en ligne et le fait que les biais cognitifs peuvent induire un excès de confiance dans la capacité à détecter les éléments de désinformation ou de mésinformation.

Les recherches visant à déterminer si la désinformation et la mésinformation virales sont les principales causes de la polarisation politique sont délicates à interpréter. Les chambres d'écho en ligne ne semblent pas être exclusivement imputables aux systèmes de personnalisation en ligne, et certaines études soulignent que la désinformation et la mésinformation ne sont consommées que par une minorité d'utilisateurs. Certaines recherches ne mettent pas en évidence d'effets *directs* de la désinformation et de la mésinformation sur la polarisation politique ou le comportement électoral. D'autres recherches indiquent que la probabilité de croire aux informations favorables aux candidats que nous apprécions le plus augmente, tandis que les émotions négatives ou les effets pervers des initiatives de sensibilisation à la désinformation et à la mésinformation s'amplifient si elles suscitent une méfiance à l'égard de l'information légitime.

⁶ Newman, N., et al. (2023 and 2024). *Digital News Reports 2023 and 2024*. Reuters Institute for the Study of Journalism, University of Oxford.

Nous constatons un net déséquilibre en faveur des données provenant des pays du Nord. Les études portent souvent sur de courtes périodes, ont généralement recours à des méthodologies expérimentales et examinent un nombre limité de plateformes numériques (en partie en raison des difficultés d'accès aux données des plateformes).

Les preuves des effets de la désinformation et de la mésinformation sur la polarisation des mentalités et le comportement électoral ne permettent pas de répondre aux interrogations sur les effets des différents types d'informations, par exemple les théories du complot ou les mensonges propagés par les personnalités politiques. Bien que l'exposition à des contenus politiques de ce type puisse être corrélée à la polarisation politique, certaines recherches ont révélé que les chambres d'écho partisans en ligne étaient moins importantes que ce que nous imaginons généralement dans le cadre des débats politiques. Il est également établi que les bulles de filtre et les chambres d'écho peuvent avoir des effets positifs si elles constituent un espace sûr pour les communautés marginalisées. La militarisation de l'information est facilitée par les systèmes d'IA, y compris les systèmes de personnalisation algorithmique, et les risques d'utilisation abusive sont susceptibles d'augmenter. Les outils de personnalisation permettent aux responsables des campagnes électorales de cibler les électeurs et de diffuser de fausses informations dans le but de manipuler les attitudes et le comportement des votants. Ces systèmes sont utilisés pour produire et adapter le contenu afin d'amplifier son caractère émotionnel, de renforcer la mobilisation en ligne ou de récompenser certains groupes sociaux et politiques.

Si l'information est bel et bien utilisée comme une arme par les acteurs étrangers et nationaux, il existe une tendance à mener des recherches sur les groupes d'extrême droite aux ordres de puissances étrangères, plutôt que des acteurs nationaux. Les travaux comparatifs sont également rares, même si l'expérience des pays de la « majorité mondiale »

montre qu'il existe une militarisation de l'information relative à la politique intérieure. Dans l'ensemble, il apparaît que la personnalisation automatisée ne fournit pas d'explication complète à l'émergence des chambres d'écho, certaines recherches insistant sur le fait que la question de savoir *qui* génère la désinformation et la mésinformation, et *pourquoi*, est aussi pertinente que celle de ses effets sur les résultats politiques.

Il est nécessaire de mener des recherches sur les acteurs (étatiques/privés et étrangers/domestiques) responsables de la production et de la diffusion de désinformation et de mésinformation, ainsi que sur leurs motivations. Il convient également d'étudier plus en détail les contextes (démocratiques ou autocratiques) dans lesquels les informations sont produites, la propriété des médias et les structures du marché, la présence ou l'absence (et l'investissement) de médias de service public et les préjudices subis par les journalistes qui s'efforcent de rendre compte d'informations exactes.

4.2. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, ÉCOSYSTÈMES D'INFORMATION ET DÉMOCRATIE

Les systèmes d'IA, y compris les grands modèles linguistiques (LLM), présentent des risques pour la protection des droits de l'homme, la gouvernance des contenus et la démocratie (voir chapitre 3). Des définitions de l'« IA » font désormais l'objet de consensus au niveau international dans les contextes politiques, mais dans la sphère publique, l'IA est souvent désignée de manière trompeuse. Les publications spécialisées présentent également une grande variété de définitions. Il n'y a pas une IA, mais différentes technologies d'apprentissage automatique (ML) qui interviennent dans les processus liés à la création, à la recherche, à la synthèse, à la présentation et à la gestion de l'information. Il importe de préciser quels sont les outils d'IA dont il est question dans les travaux de recherche. Le présent rapport fait référence aux

systèmes d'IA ou à des modèles spécifiques, tels que les LLM ou l'IA générative (GenAI).

Les droits de l'homme et les libertés fondamentales protégés au niveau international, y compris la liberté de la presse et la liberté d'expression, sont pleinement applicables à la production et à l'utilisation des systèmes d'IA, mais il faut souligner que tous les pays ne s'acquittent pas de leurs obligations. Certaines études soutiennent que les systèmes d'IA sont neutres ou peuvent être rendus neutres, mais tout porte à croire que les résultats biaisés des systèmes d'IA sont la conséquence inévitable des biais inhérents aux données à partir desquelles ils ont été entraînés. Il ne fait aucun doute que l'équité algorithmique nécessite des stratégies globales permettant d'améliorer la diversité des données, d'assurer la transparence et de garantir la conduite d'audits algorithmiques réguliers. Elle exige également le respect des engagements pris en faveur d'une utilisation responsable et éthique de l'IA.

Des recherches supplémentaires sont nécessaires afin d'identifier les biais connus et potentiels, et de les atténuer autant que possible en modifiant le fonctionnement des systèmes d'IA et en garantissant la participation humaine à l'utilisation de leurs résultats. Les recherches devraient se concentrer sur le respect des engagements de protection des droits de l'homme dans le contexte de la promotion mondiale d'une IA digne de confiance au service du développement durable.

Si les systèmes d'IA doivent satisfaire aux critères d'équité et être compatibles avec les droits de l'homme internationalement reconnus, les recherches doivent quant à elles se concentrer sur le caractère explicable des systèmes d'IA et sur les meilleures pratiques permettant d'assurer la responsabilité de la gouvernance des contenus automatisés. Les recherches mettent en évidence un manque de responsabilisation de ces systèmes, ainsi que des éléments peu probants en termes de transparence de l'apprentissage et de déploiement

d'outils automatisés de gouvernance de contenu. Ces systèmes doivent être évalués à l'aide de données réelles et de recherches de terrain (et non uniquement par des expériences) au moyen de méthodes quantitatives et qualitatives. Par ailleurs, il apparaît clairement qu'aucune technique de modération de contenu ne saurait être acceptée par l'ensemble des internautes. En outre, des garde-fous sont nécessaires pour empêcher les plateformes de recourir à ces systèmes pour accentuer les inégalités sociales, contribuant ainsi à la baisse de la qualité de l'information.

Le débat sur la contribution des systèmes d'IA au profit ou au détriment des écosystèmes de l'information et de la sphère publique se doit d'être aussi inclusif que possible. La « fracture de l'IA » de plus en plus prononcée doit faire l'objet d'une étude approfondie, de même que les obstacles qui empêchent les populations de la « majorité mondiale » de contribuer aux décisions relatives au développement et à la mise en œuvre des systèmes d'intelligence artificielle.

Il est urgent de mieux comprendre comment les principes organisationnels (normes et règles) des systèmes privés d'information et de communication, ainsi que leurs conceptions algorithmiques, affectent la société. Nous devons tirer profit de ces enseignements afin que les responsables du déploiement des systèmes d'IA soient tenus de rendre compte de leurs décisions. Les systèmes d'IA ne sont qu'un des facteurs de la transformation sociétale, mais les décisions prises lors de leur conception et de leur exploitation sont de nature à affaiblir ou à renforcer la résilience et la cohésion de la société. Les LLM requièrent également de grandes quantités de données et des processus d'entraînement très énergivores.

Il est aussi indispensable qu'urgent de mener des recherches portant sur l'ensemble du cycle de vie du développement des systèmes d'IA, y compris l'innovation respectueuse de l'environnement, dans divers contextes

d'utilisation et nationaux. Pour ce faire, il est nécessaire d'accéder aux données des entreprises et aux mécanismes des systèmes de personnalisation interconnectés, qui sont rarement accessibles aux chercheurs.

4.3. POUVOIR DE LA BIG TECH ET GOUVERNANCE DE L'UTILISATION DES DONNÉES

La recherche sur la gouvernance des données et la datafication (transformation d'activités hors ligne en données quantifiées en ligne à des fins de suivi et d'analyse prédictive) nous éclaire sur les stratégies et les pratiques des entreprises de la Big Tech et sur la structure des rapports de force sur les marchés commerciaux (chapitre 4).

Deux principaux types d'activités monopolistiques posent problème : la monopolisation des données des utilisateurs (c.-à-d. toutes les données produites à notre sujet), qui permet aux entreprises de gagner de l'argent en convertissant les internautes qui recherchent des informations en « produits d'information » proposés à la vente aux annonceurs, et la monopolisation de la connaissance (c.-à-d. l'organisation des données sous forme d'informations utilisables), qui se produit lorsque les ressources de données (y compris les ressources de données publiques) sont converties en actifs privés. Les grandes entreprises technologiques ne limitent pas leur collecte de données aux seules données qu'elles extraient, mais entretiennent également des relations symbiotiques ou parasitaires avec d'autres entreprises plus modestes qui collectent, analysent et vendent des données. Ce phénomène entraîne une dépendance des individus, des secteurs économiques et de multiples sphères de la vie publique et privée qui se trouvent conditionnés aux décisions de ces entreprises.

Les produits algorithmiques à forte intensité de données, commercialisés sous le nom d' « IA », constituent des menaces importantes pour les écosystèmes de l'information et pour la démocratie, dans la mesure où les données et les informations sont structurées d'une façon que peu de personnes

comprennent ou contrôlent. Cette situation affecte la capacité à résister à la manipulation et à délibérer avec autrui sur le bien commun.

Ces modes de datafication donnent lieu à de nombreuses formes de dépendance numérique. Les infrastructures de données, omniprésentes et en grande partie invisibles, se révèlent déterminantes.

De nombreux facteurs contribuent à favoriser la prolifération des fonctionnalités de données des infrastructures numériques. Les infrastructures numériques se généralisent en raison de l'absence ou du manque de réglementation des activités des entreprises et de l'opacité des procédures de passation des marchés publics. Face à la « course à l'armement » de l'IA générative, le débat sur la gouvernance des données n'a jamais été aussi important. Les recherches montrent que la législation et les cadres qui régissent l'utilisation des données favorisent l'amplification de la désinformation, et que les entreprises créent des cadres de gouvernance *de facto* pour l'utilisation des données ne qui ne tiennent pas compte de ce phénomène. Ces conséquences néfastes s'expliquent en grande partie par l'absence de réglementations solides quant aux actions permises aux acteurs publics et privés en matière d'utilisation des données, ou par le manque de rigueur avec lequel elles sont appliquées.

La gouvernance des données est traitée sous l'angle du respect de la vie privée, de la sécurité et de l'intégrité des données, mais une forte pression politique s'exerce au sein de la société civile afin de définir le rôle de la gouvernance des données comme un outil de restructuration des marchés visant à protéger les citoyens contre les violations des droits de l'homme et les concentrations de pouvoir et de richesses incompatibles avec la démocratie. Le rôle des données, des infrastructures numériques dépendantes des données, des marchés des données et des entreprises spécialisées dans le commerce des données est remis en question. Cette réflexion est essentielle à tout projet d'élaboration d'une politique numérique démocratique.

Cette remise en question doit avoir pour objectif de préserver et de favoriser la capacité des diverses communautés à aborder ces questions en dehors des espaces formels d'élaboration des politiques. Un questionnement nécessaire non seulement pour la démocratie, mais aussi en tant que démocratie.

Les approches générales de la gouvernance des données (y compris la gouvernance de l'IA) sont principalement axées sur la protection de la sécurité (des individus et/ou de l'État), de la propriété et de la dignité/autonomie, et un renforcement de leur mise en œuvre pourrait en améliorer les effets pour les individus et les communautés. Cependant, les publications critiques indiquent que ces cadres ne parviennent pas à fournir de fondement à la contestation de la datafication en tant que telle. Les cadres de gouvernance des données existants, élaborés par les instances de régulation nationales, les organismes multilatéraux, les entreprises et les organisations multipartites, ne suffisent pas à protéger la plupart des types de données contre leur acquisition par de grandes entreprises à des fins lucratives et de renforcement de leur pouvoir politique et économique. Les recherches montrent également que les dépendances et les inégalités individuelles et collectives induites par la datafication sont perçues différemment d'un pays à l'autre.

La recherche doit dépasser l'analyse des incidences de la datafication et des systèmes d'IA sur les individus. Il est indispensable de documenter un ensemble plus large d'impacts de la datafication sur la vie des citoyens pour permettre un débat politique constructif sur les droits humains fondamentaux. L'élaboration de nouveaux cadres de gouvernance des données représente un enjeu collectif qui doit impliquer les gouvernements, les grandes entreprises technologiques, la société civile et les responsables politiques.

4.4. SENSIBILISATION À LA DÉSINFORMATION ET À LA MÉSINFORMATION ET ENJEUX ÉDUCATIFS

Le chapitre 5 portait sur l'ampleur réelle de la désinformation et de la mésinformation, sur la sensibilisation du public aux risques et sur la gravité de leurs effets négatifs, ainsi que sur les initiatives d'éducation aux médias et à l'information (EMI) et de formation à l'IA destinées à permettre aux utilisateurs adultes et enfants d'assurer leur sécurité en ligne.

En raison des difficultés liées à la collecte et à l'analyse de données reflétant les expériences des internautes, il est impossible de mesurer quantitativement, de manière précise ou même très significative, l'ampleur de la désinformation et de la mésinformation. Les données relatives à l'ampleur et à la gravité des conséquences négatives de la désinformation et de la mésinformation proviennent essentiellement d'enquêtes et de recherches expérimentales. Les études à grande échelle se limitent à quelques plateformes, et sont principalement menées aux États-Unis. La protection de la vie privée, les enjeux éthiques et les restrictions d'accès aux données imposées par les entreprises de la Big Tech sont autant de défis en matière de quantification. Les conditions d'accès aux données évoluent, mais les difficultés sont plus importantes pour les chercheurs des pays de la « majorité mondiale » que pour ceux des pays du Nord, où des initiatives ont été prises pour garantir un meilleur accès aux données pour la recherche.

Il est indispensable d'investir dans les infrastructures de données publiques pour la recherche pour permettre des travaux de recherche de nature à orienter les politiques et à identifier les meilleures mesures de lutte contre la désinformation et la mésinformation.

« Face à l'immensité et à la diversité des expériences en ligne, une méthode de mesure efficace est un défi qui exige des investissements et de l'innovation. L'échelle

et la variété des plateformes en ligne, associées à la personnalisation algorithmique du contenu, se traduisent par une infinité de parcours possibles pour l'utilisateur, et compliquent la possibilité de dégager des aperçus synthétiques significatifs ou des évaluations plus précises de questions particulières». ⁷

Notre analyse confirme l'existence d'une grande disparité de compréhension, de la part du public et des décideurs politiques, des menaces et des incidences de la désinformation et de la mésinformation, ainsi que du rôle des algorithmes et des plateformes numériques dans la protection des droits et la démocratie. La sensibilisation du public à la désinformation et à la mésinformation au quotidien est variable, et les études confirment que cette sensibilisation n'est pas synonyme de capacité à repérer les informations inexactes. Les internautes peuvent croire ou non qu'ils ont un pouvoir ou un contrôle sur leurs activités en ligne, et leurs convictions peuvent être justifiées ou non dans la pratique.

Les recherches indiquent également que la sensibilisation du public à la présence de systèmes d'IA dans leur vie et à la question de savoir s'il faut leur faire confiance pour prendre des décisions varie d'un pays à l'autre. Trop peu d'études systématiques ont été menées sur la sensibilisation du public aux différences de capacités des personnes à éviter la désinformation et la mésinformation. Les travaux de recherche portant sur les divergences dans ce domaine ne se focalisent pas suffisamment sur les questions de connectivité, les finances, les réseaux sociaux dans le monde hors ligne ou l'environnement politique au sens large, bien qu'il existe des études sur les caractéristiques individuelles.

Au total, 66 % des personnes interrogées pensent que l'IA aura un impact considérable sur leur vie au cours des 3 à 5 prochaines années, et 67 % déclarent bien comprendre ce qu'est l'IA. ⁸

La promotion de **l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et de la formation à l'IA**

a pour objectif de permettre au public de se protéger contre les préjudices en ligne liés à la désinformation et à la mésinformation. Il apparaît que les questions d'éducation suscitent davantage d'attention à dès lors qu'elles sont désormais associées à l'éducation à l'IA. L'EMI et la formation à l'IA semblent être des moyens efficaces de lutter contre les risques et les préjudices lorsque la formation est centrée sur le public ou l'utilisateur. Les données disponibles montrent que les adultes et les enfants dotés de compétences en littératie critique sont probablement plus à même de faire la différence entre les sources d'information légitimes et les autres, bien que des outils sophistiqués permettant de créer des « deep fakes » compliquent considérablement la tâche.

Il ressort également clairement que la formation à l'IA des responsables politiques et des concepteurs de services numériques doit inclure des notions sur les principes fondamentaux de l'IA qui régissent le fonctionnement de ces systèmes à tous les stades de leur développement et de leur déploiement. Si certaines évaluations des initiatives d'éducation montrent des améliorations dans la manière dont le public appréhende l'information en ligne, la durée de ces effets reste vague, et le financement et les capacités de formation ne sont pas systématiquement disponibles d'un pays à l'autre. Des cadres conceptuels et des méthodologies normalisées d'EMI et de formation à l'IA sont nécessaires pour faire progresser l'évaluation de ces initiatives. Celles-ci gagneraient à faire l'objet de partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile afin de promouvoir la formation.

⁷ Faculty. (2021, p. 2). *Automated approaches to measuring online experiences: Executive Summary*. Faculty plc Report for Ofcom.

⁸ HAI. (2024). *AI Index Report 2024 – Artificial Intelligence Index*. Stanford University Human Centered Artificial Intelligence, d'après une enquête Ipsos de 2023.

Il est nécessaire d'effectuer des recherches sur l'efficacité des initiatives d'éducation aux médias de l'information des enfants et des adultes afin de déterminer s'ils sont ensuite mieux à même de discerner l'exactitude des informations à long terme et de se protéger des risques. Il va également de soi que ces initiatives doivent être assorties de mesures relatives à la nécessité pour la société de disposer d'écosystèmes d'information sains, à la valeur de la sphère publique et à l'utilité des mesures de gouvernance.

l'application des réglementations varient d'un pays à l'autre et que leur efficacité n'est pas toujours avérée. Ce constat s'applique aux règles et aux normes relatives aux pratiques d'extraction des données des entreprises, au stockage des données et à la protection de la vie privée, ainsi qu'à la réglementation des plateformes numériques, des systèmes d'IA et des médias d'information.

Manifestement, la législation et la réglementation ne se traduisent pas systématiquement par une application effective des mesures visant à prévenir ou à atténuer les conséquences négatives de la désinformation et de la mésinformation.

4.5. GOUVERNANCE DES ÉCOSYSTÈMES DE L'INFORMATION

Nous avons à présent examiné les recherches portant sur les mesures législatives et réglementaires (chapitre 6) et sur les stratégies et pratiques destinées à lutter contre la désinformation et la mésinformation (chapitre 7).

Entre 2016 et 2022, 91 lois ont été adoptées ou modifiées pour lutter contre les informations trompeuses. Entre 2011 et 2022, 105 nouvelles lois au total, ou des lois plus anciennes renforcées, ont été introduites pour lutter contre la désinformation et la mésinformation. S'agissant plus particulièrement des politiques en matière d'IA, nous estimons à 800 le nombre d'initiatives prises depuis 2016 pour adapter la gouvernance de l'IA aux circonstances nationales, dans le respect des droits de l'homme, de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes.⁹

Les mesures spécifiquement destinées à lutter contre la désinformation et la mésinformation s'appuient sur des outils et des méthodologies utilisant l'IA, mais celles-ci ne sont pas encore adaptées aux défis posés par l'ampleur et la diversité des plateformes en ligne et des expériences des utilisateurs. Il est évident que les capacités des systèmes d'IA à lutter contre la désinformation et la mésinformation sont bien inférieures aux capacités des systèmes d'IA à créer ce type de contenu. Les solutions techniques permettant de détecter la désinformation et la mésinformation ne sont pas testées à grande échelle au-delà des expériences de laboratoire.

Il est urgent de consacrer des investissements à l'expérimentation en conditions réelles de l'efficacité des mesures de lutte contre la désinformation et la mésinformation.

Les approches visant à régir les écosystèmes de l'information incluent l'autorégulation des entreprises, la corégulation entre l'État et l'industrie et l'intervention directe de l'État. Les recherches indiquent que la mise en œuvre de la législation et

Des études comparatives indiquent que les effets des mesures de lutte contre la désinformation et la mésinformation diffèrent selon le type d'intervention et d'information. Des recherches montrent également que certaines mesures sont utilisées pour faire taire les critiques légitimes à l'égard de l'État. Les démocraties où la liberté de la presse est plus importante ont tendance

⁹ Lim, G., & Bradshaw, S. (2023). *Chilling Legislation: Tracking the Impact of "Fake News" Laws on Press Freedom Internationally*. Center for International Media Assistance and Roberts, T., & Bosch, T. (Eds.). (2023). *Digital Citizenship in Africa: Technologies of Agency and Repression*. Zed Books.

à adopter une approche holistique privilégiant l'intégrité du processus électoral, la diversité des médias d'information et l'éducation. Les régimes autoritaires, en revanche, préfèrent des réponses vagues, qui leur permettent de réprimer les critiques. Dans de nombreux cas, les systèmes d'IA et les outils automatisés de lutte contre la désinformation et la mésinformation ne sont pas réglementés, ou utilisés d'une manière qui porte atteinte aux droits de l'homme, dans la mesure où les entreprises de la Big Tech ont le pouvoir de décider de supprimer ou d'amplifier n'importe quelle information.

La lutte contre la désinformation et la mésinformation, y compris les méthodes de vérification des faits, doit être inscrite dans les principes des droits de l'homme et de l'État de droit. L'exigence d'une « transparence significative » et d'une « transparence interopérable » est un moyen potentiel d'y parvenir.

La prospérité de la sphère publique dépend de la liberté des médias, mais peu de pays peuvent se prévaloir d'une « grande » liberté de la presse.

Seuls 4,4 % des huit pays figurant dans le classement mondial de la liberté de la presse 2023 ont été classés comme offrant un « bon » cadre de travail pour les journalistes, contre 14,4 % en 2013. Depuis 1993, 1701 journalistes ont été tués, dont 50 % en dehors des zones de conflit.¹⁰

Les faits ont montré que la lutte contre la désinformation et la mésinformation par la réglementation des médias d'information peut se retourner contre l'État s'il en fait un prétexte pour consolider son pouvoir et son contrôle sur les flux d'information. Le fait de considérer les médias d'information comme un « bien public » peut contribuer à préserver leur indépendance, mais les recherches doivent se concentrer sur les inégalités

structurelles, les orientations politiques et les évolutions sociales.

Des recherches beaucoup plus approfondies sont nécessaires sur le rôle des systèmes d'IA et de la réglementation des médias d'information, qui encouragent les grandes entreprises technologiques, les États et d'autres parties à produire et à diffuser des éléments de désinformation et de mésinformation.

Nous disposons de très peu d'informations sur la façon dont le public perçoit les interventions de modération de la désinformation et de la mésinformation en ligne. Certaines études montrent une légère préférence pour le contrôle individuel du contenu par rapport à la modération du contenu des plateformes ou à la réglementation de l'État, mais ces données proviennent essentiellement des États-Unis. L'acceptation des stratégies de lutte contre la désinformation et la mésinformation varie d'un pays à l'autre, en fonction des contextes sociopolitiques, des cultures et des expériences de gouvernements autocratiques et de colonisation.

Ce domaine mérite d'être étudié plus avant, car l'acceptation par le public des différentes méthodes de modération de la désinformation et de la mésinformation est susceptible d'influencer à la fois les pratiques en ligne et la confiance dans l'information et les institutions publiques.

4.6. VERS UNE JUSTICE DES DONNÉES DANS LES ÉCOSYSTÈMES DE L'INFORMATION

Les motivations, stratégies et pratiques des entreprises en matière de contrôle des données au sein des écosystèmes de l'information peuvent entraîner une injustice épistémique, les entreprises privilégiant leur vision du fonctionnement de l'extraction et de la monétisation des données, et justifiant l'exercice de leur pouvoir monopolistique (chapitre 8).

¹⁰ RSF. (2024). *Classement mondial de la liberté de la presse 2024 – Le journalisme menacé par l'industrie du faux contenu*. Reporters sans frontières et UNESCO. (14 août 2024). Statistiques sur les journalistes assassinés. UNESCO.

Le pouvoir monopolistique des grandes entreprises technologiques est à l'origine de discriminations et d'exclusions préjudiciables au sein des économies qui exploitent les données et prospèrent grâce à leur extraction et à leur monétisation. Il est possible de résister à la prévalence du point de vue des entreprises en cherchant à réimaginer la notion de justice des données et à renforcer la capacité des individus et des communautés à concevoir des utilisations proportionnées et durables des données qui permettent d'éviter les biais reconnus des modèles d'entreprise et des systèmes d'IA. Il est impératif de concevoir des écosystèmes de l'information qui permettent aux individus d'exprimer leurs idées et leurs identités sans que cela leur nuise. Les recherches dans ce domaine montrent que nous ne pouvons pas nous attendre à ce que la modification des algorithmes s'attaque aux causes profondes de la division sociale et de la méfiance au sein de la société.

Des recherches doivent être menées sur les injustices liées aux données qui touchent l'ensemble de la population, afin de montrer comment certaines catégories de personnes supportent de façon disproportionnée le poids de cette datafication, et comment les modèles commerciaux des entreprises de la Big Tech induisent des préjugés et des exclusions qui marginalisent les populations.

Un écosystème de l'information respectueux des droits dépend de la capacité de réflexion critique sur la manière de gouverner les données et de la capacité des individus et des groupes à résister au pouvoir des grandes entreprises technologiques. Les initiatives en faveur de la justice des données entendent proposer des alternatives à l'« injustice algorithmique ». Elles permettent aux communautés de remettre en question la conception des systèmes technologiques et les mécanismes de contrôle des données. Ces initiatives comprennent des tactiques d'autodéfense numérique, des médias alternatifs d'intérêt public et des expériences de stratégies de collaboration communautaire et de démarches municipales visant à résister aux

développements de « villes intelligentes » aux effets discriminatoires. Elles comprennent également le développement de technologies contrôlées par les communautés, des propositions de cadres de gouvernance des données décentralisées au niveau national, ainsi que des initiatives d'organisations de la société civile, de chercheurs et d'organismes philanthropiques œuvrant à la protection des droits des personnes.

Ces initiatives doivent être analysées, car la recherche systématique sur les efforts entrepris au niveau international est encore trop peu développée. Une meilleure appréhension de ces pratiques est essentielle pour comprendre leurs besoins en ressources, leur évolutivité et leur capacité à contribuer à la souveraineté des individus et des communautés sur les données qu'ils communiquent. Une meilleure compréhension permettrait de tirer parti de différentes sources de connaissances pour orienter le développement futur des écosystèmes de l'information, favorisant ainsi un changement de paradigme qui permettrait à la « majorité mondiale » de participer sur un pied d'égalité au dialogue sur la gouvernance des écosystèmes de l'information.

La décolonisation de la recherche sur la gouvernance des données et les autres questions abordées dans ce rapport est essentielle pour que l'expérience des pays de la « majorité mondiale » éclaire les politiques et les pratiques, tant dans les pays de cette majorité que dans les pays du Nord.

5 Limites du présent rapport

Cette évaluation des recherches reste limitée à plusieurs égards notables (voir chapitre 1, section 5). Notre examen critique des travaux de recherche n'a pas été réalisé dans le but de formuler des recommandations spécifiques à l'intention des décideurs politiques. L'analyse des études sur les inégalités socio-économiques matérielles au sein des populations n'est abordée que dans la mesure où les conditions socio-économiques sont mentionnées dans les recherches citées sur d'autres thématiques, car ces conditions ne représentent pas un thème principal. Nous nous sommes principalement intéressés à la couche supérieure des applications de services des écosystèmes d'information, bien que notre examen des questions de neutralité du réseau et des contrats dits de zero-rating aborde les problématiques de la couche inférieure de l'infrastructure.

Tout au long de ce rapport, nous avons souligné le déséquilibre entre les recherches menées dans les pays du Nord et celles menées dans les pays de la « majorité mondiale », et la façon dont ce déséquilibre favorise les points de vue et les conclusions de l'expérience des pays du Nord. Plusieurs autres domaines de recherche importants n'ont pas été intégrés dans le cadre de notre travail : les « fractures numériques », la cybersécurité, la sécurisation, la géopolitique et la « souveraineté numérique », la géographie économique des marchés du travail numériques et la (micro)économie des marchés numériques.

Ce rapport se concentre principalement sur les expériences et les institutions au niveau national, et non sur les expériences microéconomiques ou sectorielles. Nous ne présentons pas de « cas d'utilisation » de la technologie ni d'études de cas d'application de celle-ci. Enfin, notre analyse est inévitablement limitée dans la mesure où toute recherche est guidée par les questionnements des communautés de recherche, les financements disponibles et l'accès des chercheurs aux données.

6 Un dernier mot sur les actions à entreprendre

Notre analyse critique des dernières recherches a confirmé la forte concentration des travaux de recherche et de leur financement dans les pays du Nord. Cette constatation ne contribue pas à réfuter l'idée selon laquelle l'avenir des écosystèmes de l'information et de la démocratie est un avenir où les pays de la « majorité mondiale » reproduisent les meilleures pratiques des pays du Nord. Il est essentiel de remettre cette vision en question et, comme mentionné plus haut, nous insistons sur la nécessité de travailler à la décolonisation de la recherche dans tous les domaines qui informent les politiques, les stratégies et les pratiques.

Notre étude a mis en évidence un point de friction majeur. Certaines recherches accueillent favorablement l'évolution rapide des technologies numériques (y compris les systèmes d'IA), en espérant que les effets néfastes seront, avec le temps, atténués. D'autres recherches reconnaissent les nombreux avantages des nouvelles technologies, mais rappellent que leur conception et leur utilisation sont le résultat de rapports de force inégaux qu'il convient de corriger. Dans un tel contexte, les logiques dominantes des modèles commerciaux de la Big Tech, ainsi que les règles et les normes régissant les écosystèmes de l'information, sont considérées dans certaines publications comme perpétuant les inégalités et l'injustice. Ce conflit permet d'expliquer pourquoi certaines recherches mettent l'accent sur des concepts et des réponses visant à atténuer les risques à mesure que de nouvelles technologies, telles que la GenAI, apparaissent sur le marché, tandis que d'autres recherches privilégient des réponses plus larges aux répartitions inégales du pouvoir, à la monopolisation des marchés de données et au constat que cette situation conduit à privilégier la valeur économique au détriment de la protection des droits de l'homme.

Ce rapport fait état des forces et des faiblesses de ces deux traditions de recherche. Nous rappelons que la réalisation de l'objectif du Pacte numérique mondial consistant à lutter contre la violence facilitée par la technologie, les discours de haine et la désinformation et la mésinformation nécessite des recherches sur les conséquences pour les individus et sur les implications plus larges des technologies numériques, de la monétisation des données et des structures de marché monopolistiques pour la démocratie.

«Et alors?» Cette question nous a été posée à de nombreuses reprises au cours de ce projet : que peut-on faire maintenant ?

Les domaines clés pour les futures recherches sont identifiés dans les sections 3 et 4 ci-dessus.

Ce rapport s'appuie principalement sur des recherches universitaires, mais s'inspire également des recherches menées par d'autres organisations. Ainsi, des recherches sont souvent entreprises ou commandées par des **organisations de la société civile**. Ces dernières comprennent des groupes de réflexion, des organisations de vérification des faits et d'autres organisations non gouvernementales indépendantes à but non lucratif (nous citons 118 de ces organisations dans le présent rapport – 27 % pour la « majorité mondiale », 26 % pour le monde entier).

Ces organisations jouent un rôle primordial en collaborant avec des chercheurs universitaires, en mettant en évidence les pratiques commerciales d'exploitation des grandes entreprises technologiques et en proposant des solutions telles que la définition de pratiques de gouvernance des données en faveur de la justice des données. Elles élaborent des cadres alternatifs de gouvernance des données dans le respect des engagements en matière de droits de l'homme. Leur travail sur les cadres locaux, communautaires et municipaux de gouvernance des données, ainsi que sur les

propositions visant à instaurer une gouvernance décentralisée des données au niveau national, est essentiel pour la santé future des écosystèmes de l'information et l'épanouissement de la démocratie. En outre, les organisations de la société civile travaillent sur la surveillance et/ou la lutte contre la manipulation de l'information et sur des programmes d'éducation aux médias.

Ces activités doivent être davantage soutenues partout dans le monde.

Notre analyse met également en évidence les actions qui devraient guider les politiques gouvernementales et les pratiques du secteur privé. Nous ne formulons pas de recommandations spécifiques, mais proposons des conseils aux acteurs du secteur public et des entreprises (voir le chapitre 9, section 6, pour une liste plus complète).

Les responsables politiques doivent prendre des mesures pour lutter contre les asymétries des rapports de force, surveiller de manière indépendante les violations des droits de l'homme, lutter contre la désinformation et la mésinformation, renforcer la transparence et la responsabilité des stratégies et des pratiques des grandes entreprises technologiques, veiller à ce que les initiatives d'éducation aux médias et à l'information (EMI) et d'alphabetisation à l'IA soient soutenues et orienter les priorités en matière de recherche.

Les entreprises de la Big Tech doivent veiller à ce que les engagements publics qu'elles ont pris pour promouvoir des espaces en ligne sûrs et démocratiques soient respectés. Il s'agit notamment de modifier les stratégies commerciales afin de réduire ou d'éliminer les préjudices associés à la monétisation des données et de veiller à ce que leurs pratiques soient conformes aux engagements internationaux en matière de droits de l'homme. D'autres actions consistent à renforcer la transparence, à engager des consultations significatives auprès des utilisateurs de services et de technologies et à veiller à ce que les processus de modération des contenus soient dotés de ressources adéquates et de responsabilités.

À propos de l'Observatoire international sur l'information et la démocratie

L'Observatoire international sur l'information et la démocratie est un projet phare du Forum sur l'information et la démocratie, l'organe de mise en œuvre du partenariat intergouvernemental du même nom, dirigé par la société civile et réunissant des représentants de 53 États démocratiques.

À l'issue d'un processus de préfiguration co-présidé par Angel Gurría, ancien secrétaire général de l'OCDE, et Shoshana Zuboff, autrice de *L'Âge du capitalisme de surveillance*, il a officiellement entamé son premier cycle de recherche en octobre 2023.

L'Observatoire entend apporter une perspective commune et partagée sur les écosystèmes de l'information et leur impact sur la démocratie en agrégeant et en synthétisant les recherches existantes et les données disponibles dans le cadre d'un processus d'examen critique rigoureux et ouvert à tous. Sous la forme de rapports bisannuels, il fournit aux dirigeants de la société civile, aux chercheurs, aux universitaires et, bien évidemment, aux décideurs politiques, une évaluation globale périodique de l'espace de l'information et de la communication et de ses incidences sur la démocratie.

Jouant le rôle d'une interface mondiale entre la recherche et la politique dans le domaine de l'information et de la démocratie, l'Observatoire aspire à devenir le pendant du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) pour l'espace de la communication, et à fournir une feuille de route mieux documentée visant à responsabiliser les gouvernements et les entreprises, et, ainsi, à inspirer l'action civique appropriée pour la sauvegarde de la démocratie.

L'Observatoire s'emploie également à éclairer les efforts de la communauté internationale pour favoriser l'adoption de mesures réglementaires et non réglementaires efficaces et proportionnées pour la protection des droits de l'homme (y compris le droit à une information fiable) et de la démocratie dans l'espace numérique.

La première évaluation mondiale de l'Observatoire a été réalisée sous l'égide d'un comité directeur de 19 membres, composé d'éminents responsables politiques, chercheurs et universitaires représentant différentes régions géographiques et disciplines, et co-présidé par Courtney C. Radsch et Gustavo Cardoso. Robin Mansell, professeur émérite à la London School of Economics and Political Science, en est le directeur scientifique. Le présent rapport a été élaboré collectivement par une équipe de six rapporteurs issus de milieux et de régions différents, et repose sur les contributions de plus de 60 participants réguliers aux groupes thématiques d'évaluation de la recherche (RAP).

Le rapport s'appuie également sur les contributions du groupe consultatif des partenaires de l'Observatoire, composé de représentants d'États et d'organismes de régulation, d'organisations de recherche et de défense et d'entreprises technologiques privées, ainsi que sur le travail d'un grand nombre de contributeurs (voir les remerciements et l'Annexe : Méthodologie pour plus de détails).

Ce cadre de gouvernance rigoureux et inclusif a contribué à définir de manière collective les thèmes et les questions abordés dans le présent rapport, et le comité de pilotage, notamment, a fait office de caisse de résonance pour en structurer le contenu et la présentation.